

Bioéthique : nouveau document des évêques

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 10 novembre 2009

Après [Bioéthique. Propos pour un dialogue](#), les évêques de France publient [Bioéthique. Questions pour un discernement](#), sous la houlette de **Mgr Pierre d'Ornellas**, archevêque de Rennes et responsable du groupe de travail sur la bioéthique.

Ce second ouvrage se veut une réponse et une discussion des positions prises par le Conseil d'Etat et les Etats-Généraux de la bioéthique dans leurs rapports de mai et juin 2009. Les évêques [y saluent](#) la qualité de la réflexion éthique menée et se réjouissent que les citoyens aient refusé que la France s'aligne simplement sur les législations étrangères.

Ils relèvent pourtant un certain nombre de contradictions dans les arguments échangés notamment sur le **statut de l'embryon** : *"comment tenir à la fois le principe selon lequel l'embryon humain ne peut jamais être considéré comme une chose et admettre des exceptions pour motifs de recherche ?"*.

Ils regrettent également que la question de **l'objection de conscience** des soignants ne soit jamais prise en compte.

Les évêques souhaitent continuer à alimenter la **réflexion bioéthique sur six thèmes** :

1. la recherche sur l'embryon et les cellules souches,
2. les greffes d'organes, de tissus et de cellules,
3. l'assistance médicale à la procréation,
4. la gestation pour autrui,
5. les tests génétiques,
6. le diagnostic prénatal et le diagnostic préimplantatoire.

Ils éprouvent enfin la nécessité d'apporter des précisions sur **la nature de la loi civile et son fondement anthropologique afin de guider la révision législative.**

Le projet de loi doit normalement être dévoilé début 2010 pour être discuté et voté avant la fin de l'année prochaine.